



Renseignement sur les droits en algerie et en france

Par **karima_old**, le **17/04/2007** à **07:56**

Bonjour, voila j'ai une petite fille de 19 mois elle porte mon nom et son père la reconnu après sa naissance en mairie mais elle ne porte pas son nom. Cette été il voudrait nous enmenait en Algérie (je vis avec lui, mais je sais pas j'ai peur qu'il garde ma fille la bas, j'ai quelque soupçon). J'aimerais savoir qu'elles sont ses droits en Algerie car on m'as dis que la bas le père avait beaucoup de droit mais bon comme elle porte mon nom. Et j'aimerais aussi savoir qu'elles sont ses droit en France. Merci de me repondre rapidement car je part bientôt